MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE PÉKIN

Semaine du 13 septembre 2021

Chine continentale

Conjoncture (ici)

Activité économique : *les indicateurs conjoncturels indiquent une poursuite du ralentissement en août, alimentée notamment par la multiplication des cas de variant Delta et les inondations dans certaines régions*
Crédits et masse monétaire : *poursuite du ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +10,3% en août, malgré l'injection de liquidité à long terme par la PBoC en juillet*
Immobilier : *les mesures visant à refroidir le marché immobilier commencent à prendre effet*

Banque et finance (ici)

Stabilité financière : *la PBoC a publié son rapport de stabilité financière 2021*

Echanges et politique commerciale (ici)

Commerce extérieur : *chiffres actualisés du commerce bilatéral entre janvier et juillet 2021 : les exportations françaises supérieures à leur niveau de 2019 grâce au dynamisme de l'agroalimentaire et de l'industrie du luxe ainsi qu'une reprise des ventes aéronautiques*
CPTPP : *la Chine demande formellement à rejoindre l'accord commercial*
Investissements sortants : *la RDC revendique une révision des contrats miniers avec la Chine*
Relation Chine-UE : *l'UE suspendrait des droits de douane prévus sur certaines importations d'aluminium chinois*
Relation Chine-US : *les Etats-Unis envisageraient une nouvelle enquête Section 301 sur les subventions industrielles chinoises*
Relation Chine-US : *l'AmCham publie son dernier sondage des membres*
Relations Chine-US : *extension de l'exclusion des droits de douane sur certains produits américains annoncée par la Chine*
Relations Chine-US : *annulation des exportations américaines de soja vers la Chine en raison d'Ida*

Industrie et numérique (ici)

Reprise en main du numérique : *le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) somme les écosystèmes fermés de s'ouvrir*
Economie numérique : *le contrôle des contenus en ligne se poursuit, tandis qu'est promu le concept d'une « civilisation du cyberespace » (网络文明)*

Automobiles : *le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) encourage la consolidation de l'industrie des véhicules à énergie nouvelle (VEN)*
Télécommunications : *fermeture d'un centre de recherche d'Ericsson, à Nankin*

Développement durable, énergie et transports (ici)

Climat *: la Chine resserre encore le contrôle sur les projets à forte consommation d'énergie, transférant la responsabilité de l'approbation des plus gros projets des autorités locales à la NDRC*
Environnement *: publication de nouvelles lignes directrices sur les mécanismes de compensation écologique, prévoyant l'inclusion des certificats de réduction d'émission carbone à l'ETS national*
Energie *: fusion annoncée de plusieurs groupes d'équipementiers électriques*
Economie Circulaire *: appel à commentaires pour un projet d'amendement de la loi sur la promotion de l'économie circulaire*
Climat *: le think tank officiel chinois de concertation internationale sur l'environnement plaide pour une montée en puissance du marché carbone chinois*
Environnement *: Publication du plan d'action pour le contrôle de la pollution plastique*
Transport aérien *: HNA accueille de nouveaux investisseurs stratégiques pour Hainan Airlines et ses activités aéroportuaires*
Aéronautique et ferroviaire *: directives conjointes du ministère des transports (MoT) et du ministère de la science et de la technologie (MoST) pour le développement de nouveaux avions commerciaux et trains à grande vitesse*
Aéroports *: des performances au S1 2021 toujours lourdement affectées par la pandémie de COVID-19*

Actualités régionales (ici)

Jiangsu : *Le 14ème plan vise à faire de la province, d'ici 2025, un acteur majeur de l'industrie de la donnée (Big Data)*
Shenzhen : *La Chine s'apprête à étendre la zone de coopération économique de Qianhai*
Yunnan : *L'approvisionnement électrique mis sous tension par le développement rapide de l'industrie métallurgique*

Hong Kong et Macao (ici)

Hong Kong

Place financière : *ouverture du Wealth Management Connect*
Place financière : *annonce de l'ouverture le 24 septembre du Bond Connect dans le sens Chine Hong Kong « Southbound »*
Commerce extérieur de Hong Kong : *les exportations hongkongaises sont en hausse de 26,9% (g.a.) au mois de juillet et les importations de +26,1%*
Mesures de contrôle épidémique : *mise en place du programme « Come2HK », permettant aux non-résidents hongkongais de la province du Guangdong et de Macao de se rendre à Hong Kong sans quarantaine*
Investissements hongkongais en France : *le stock d'IDE hongkongais en France s'est contracté légèrement en 2020 à 5,5 Mds EUR (-1,4%)*

Macao

Mesures de contrôle épidémique : *réouverture de la frontière pour certains visiteurs étrangers venant de Hong Kong mais maintien d'une quarantaine*

Industrie du jeu : *lancement d'une consultation publique sur la révision de la loi sur les jeux du 15 septembre au 29 octobre par le gouvernement de Macao, dans le cadre de la future attribution des licences*
Industrie du jeu *: la capitalisation boursière des opérateurs de casinos de Macao a fondu de 18,4 Mds USD le 15 septembre*

Taïwan (ici)

Industrie: *les investissements en FBCF progressent de près de 25% au T2*
Commerce extérieur : *14ème mois consécutif de hausse des exportations en août*
Inflation : *hausse de l'indice des prix à la consommation en août*
Commerce bilatéral : *le déficit commercial se creuse malgré l'embellie de nos exportations sur les sept premiers mois de l'année*
Soutien à la consommation : *le gouvernement débloque 120 Md TWD de bons d'achat pour les ménages*
Wistron : *nouveau projet d'investissement à Taïwan*

Chine continentale

Conjoncture

Activité économique : les indicateurs conjoncturels indiquent une poursuite du ralentissement en août, alimentée notamment par la multiplication des cas de variant Delta et les inondations dans certaines régions

En août, la croissance de la production industrielle (en valeur ajoutée) continue de ralentir à +5,3% en g.a. (contre +6,4% en juillet) et de +11,2% par rapport au mois d'août 2019, soit un taux de croissance annuel composé de +5,4% en moyenne sur deux ans (contre +5,6% en juillet). S'agissant de la ventilation par secteur, la production manufacturière croît de +5,5% (contre +6,2% en juillet) ; la production et l'approvisionnement en électricité, en énergie thermique, en gaz et en eau augmente de +6,3% (contre +13,2% en juillet) ; et l'exploitation minière enregistre une croissance de +2,5% en g.a. (contre +0,6% en juillet). On note par ailleurs que la production des entreprises d'Etat affiche une croissance de +4,6% en août, alors que la croissance de la production des entreprises privées ralentit à +5,2%.

Sur les huit premiers mois, la croissance des investissements bruts en capital fixe poursuit son ralentissement, à +8,9% en g.a. (contre +10,3% entre janvier et juillet) et à +8,2% par rapport à la même période de 2019, correspondant à un taux de croissance annuel composé de +4,0% en moyenne sur la période (contre +4,3% entre janvier et juillet). Dans le détail, sur les huit premiers mois, les investissements en infrastructures, les investissements manufacturiers et les investissements immobiliers augmentent respectivement de +2,9%, +15,7% et +10,9% en g.a., et enregistrent respectivement des croissances moyennes sur deux ans de +0,2%, de +3,3% et de +7,7% (contre +0,9%, +3,1% et +8,0% entre janvier et juillet sur deux ans). Sur les huit premiers mois, les investissements privés (+11,5% en g.a.) rebondissent plus fortement que les investissements publics (+6,2% en g.a.).

En août, la croissance des ventes au détail ralentit fortement à +2,5% en g.a. (contre +8,5% en juillet), taux bien inférieur à la prévision de +7% de Bloomberg, et à +3,0% par rapport à la même période de 2019, soit un taux de croissance annuel composé de +1,5% en moyenne sur deux ans (contre +3,6% en juillet sur deux ans). Hors secteur automobile qui enregistre une contraction importante de 7,4% en g.a. en août (contre -1,8% en juillet), les ventes au détail augmentent de +3,6% en g.a. (contre +9,7% en juillet). Il convient de noter que le secteur de la restauration se replie également, à -4,5% en g.a. en août (contre +14,3% en juillet), reflétant l'impact de l'épidémie du variant Delta et des inondations dans certaines régions.

Le taux de chômage urbain se stabilise à 5,1% en août. Sur les huit premiers mois, les nouveaux emplois créés ont atteint 9,38 M, l'objectif fixé pour l'année 2021 lors des *Lianghui* au début mars étant de 11 M (contre 9 M fixé et 11,86 M atteint en 2020). *Nota Bene* : ce chiffre de création de nouveaux emplois ne permet pas d'appréhender la situation réelle du marché du travail (déterminant de l'évolution de la consommation des ménages), compte tenu des nombreux emplois détruits dans les services, consécutivement à la pandémie. De manière comparable, le taux de chômage urbain ne reflète pas parfaitement le marché du travail, n'intégrant pas les données relatives aux travailleurs migrants, variable d'ajustement du marché du travail. Par ailleurs, il convient de noter que le taux de chômage des jeunes de 16-24 ans s'abaisse de 0,9 point de pourcentage à 15,3%, restant

toutefois encore au niveau élevé sous la pression de l'augmentation du nombre de nouveaux diplômés à l'été 2021 (9,09 M contre 8,74 M en 2020).

Crédits et masse monétaire : poursuite du ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +10,3% en août, malgré l'injection de liquidité à long terme par la PBoC en juillet

Selon les statistiques préliminaires publiées par la PBoC, la croissance de l'encours de financement à l'économie hors administrations publiques (« Total social financing », TSF) poursuit son ralentissement, à +10,3% en g.a. en août, contre +10,7% en juillet. Ce fléchissement s'explique notamment par :

i) le ralentissement de la croissance du composant principal - l'encours des crédits bancaires (+12,2% en g.a. en août contre +12,4% en juillet) ;
ii) la poursuite du ralentissement de la croissance des obligations gouvernementales (+14,3% en g.a. en août contre +15,7% en juillet), partiellement liée à l'effet de base élevé en 2020 et malgré l'accélération des émissions obligataires par le gouvernement en août 2021 (974 Mds RMB de nouvelles obligations gouvernementales contre 182 Mds RMB en juillet). Pour l'année 2021, seul 51% du quota des obligations gouvernementales ont été émises sur les huit premiers mois ;
iii) la poursuite de la contraction du *shadow banking* (les billets bancaires à escompter enregistrent -12,5% en g.a. en août contre -9,3% en juillet, des prêts fiduciaires -25,2% en g.a. en août contre -23,6% en juillet).

Cependant, la croissance des obligations des entreprises rebondit de +6,8% en g.a. en juillet à +7% en août.

En particulier, s'agissant de la croissance de l'encours des crédits bancaires en août, le ralentissement (+12,2% en g.a. en août contre +12,4% en juillet) est dû à :

i) la baisse des nouveaux prêts aux ménages à moyen et long terme (+426 Mds RMB en août contre +557 Mds RMB en août 2020), dans la mesure où le gouvernement chinois a restreint les enveloppes de crédits immobiliers distribuées par les banques depuis cette année ;
ii) la diminution des nouveaux prêts aux ménages à court terme (+150 Mds RMB en août contre +284 Mds RMB en août 2020), compte tenu de la résurgence du Covid-19 et des inondations dans plusieurs régions ;
iii) la baisse des nouveaux crédits aux entreprises à moyen et long terme (+522 Mds RMB en août contre +725 Mds RMB en août 2020) ainsi que la contraction des nouveaux crédits aux entreprises à court terme (-115 Mds RMB en août contre +4,7 Mds RMB en août 2020). Ces diminutions reflètent la demande faible de financement par les entreprises dans un contexte de reprise économique ralentie, et malgré l'injection de 1000 Mds RMB de liquidité à long terme par la PBoC *via* la réduction du ratio de réserves obligatoires des banques de 0,5 point de pourcentage pour soutenir l'économie réelle en juillet. En revanche, les billets bancaires escomptés continuent de croître de +281 Mds RMB en août, contre -168 Mds RMB en août 2020.

La croissance de l'encours des dépôts bancaires continue de ralentir à +8,5% en g.a. en août contre +8,8% en juillet, principalement en raison de :

i) la baisse des nouveaux dépôts des ménages (+334 Mds RMB en août contre +397 Mds RMB en août 2020) et des entreprises (+561 Mds RMB en août contre +749 Mds RMB en août 2020), liée à l'effet de base élevé durant l'année précédente ;
ii) la diminution des nouveaux dépôts des administrations publiques (+172 Mds RMB en août contre +534 Mds RMB en août 2020), compte tenu de l'accélération des émissions d'obligations gouvernementales.

Par contre, les nouveaux dépôts des institutions financières non-bancaires augmentent de +99 Mds RMB en août contre -261 Mds RMB en août 2020.

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 ralentit également à +8,2% à fin août contre +8,3% à fin juillet.

Immobilier : les mesures visant à refroidir le marché immobilier commencent à prendre effet

Entre janvier et août, la croissance des investissements immobiliers ralentit à +10,9% en g.a. (contre +12,7% entre janvier et juillet) et de +15,9% par rapport à la même période en 2019, en affichant ainsi une croissance moyenne de +7,7% sur deux ans. Sur les huit premiers mois, les ventes immobilières en termes de superficie vendue et de chiffre d'affaires augmentent respectivement de +15,9% et de +22,8% en g.a. et de +12,1% et de +24,8% par rapport à la même période en 2019, soit des taux de croissance annuels moyens de +5,9% sur deux ans (contre +7,0% sur les sept premiers mois) et +11,7% (contre +13,1% sur les sept premiers mois).

En août, la hausse des prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) poursuit son ralentissement à +0,2% en g.m. contre +0,4% en juillet. Dans les 31 villes de rang 2 et les 35 villes de rang 3, la croissance des prix des logements anciens se stabilise respectivement à +0,2% et diminue à -0,1% en g.m. en août. On observe par ailleurs que le nombre de villes signalant une augmentation mensuelle des prix des logements anciens est en baisse depuis cinq mois consécutifs (27 sur 70 en août contre 41 en juillet).

Les autorités chinoises ont souligné ces dernières années que « *le logement, c'est pour vivre, pas pour spéculer*», visant à réduire le coût de la vie des ménages et à désamorcer les risques financiers. Cette campagne de stabilisation du marché immobilier constitue un objectif majeur pour les autorités, étant donné l'importance du secteur pour l'économie, qui représente plus de 28% du PIB. Ces derniers mois, la Chine resserre l'accès au financement des promoteurs immobiliers et ralentit le rythme d'octroi de prêts hypothécaires aux acheteurs de logements. Plusieurs grandes villes ont suspendu les ventes centralisées de terrains, et les autorités ont à nouveau évoqué le potentiel déploiement d'une taxe foncière nationale longtemps retardée, traduisant leur volonté de freiner la hausse des prix immobiliers. Le durcissement réglementaire commence à prendre effet. Au cours des sept premiers mois de l'année, les prêts immobiliers ont augmenté au rythme le plus lent enregistré en huit ans, selon la CBIRC. En août, le taux hypothécaire moyen pour l'achat d'un premier logement s'établissait à 5,46%, en hausse de 23 points de base par rapport à fin 2020, et le taux hypothécaire moyen en vigueur pour l'achat d'un second logement est de 5,83%, en hausse de 29 points de base par rapport à fin 2020. La croissance des ventes immobilières ralentit ainsi depuis le début d'année, alors que la hausse des prix immobiliers fléchit depuis avril.

Retour au sommaire (ici)

Banque et finance

Stabilité financière : la PBoC a publié son rapport de stabilité financière 2021

Le 3 septembre, la PBoC a publié son rapport de stabilité financière 2021, qui présente les principaux résultats obtenus au cours de la période sous revue (année 2020 et certaines mesures de l'année 2021) en matière de stabilité financière :

- La hausse rapide de l'endettement (*macro-leverage*) a été freinée. Sur la période 2017-2019, le ratio de levier macro total (宏观杠杆率) s'est stabilisé autour de 250%, ce qui a permis d'appliquer « les ajustements contracycliques » en réponse à l'épidémie. En raison de la crise économique et sanitaire en 2020, le taux de croissance du PIB nominal recule, et le ratio de levier macroéconomique a augmenté progressivement à 279,4% à fin 2020 (le taux de contribution du ralentissement du PIB nominal à la hausse d'endettement a atteint 58,4%), soit une augmentation d'environ 23,5 points de pourcentage par rapport à fin 2019, contre 2 points de pourcentage en moyenne entre 2017 et 2019. Concrètement, à fin 2020, le niveau d'endettement des entreprises s'élevait à 161,2%, en hausse de 9,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente (en raison du ralentissement de l'économie et du soutien financier gouvernemental pour la stabilité de l'emploi) ; le niveau d'endettement du gouvernement était de 45,7%, en hausse de 7,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente (en raison des mesures d'assouplissement fiscal ayant alimentées un déficit budgétaire de 3760 Mds RMB, et avec l'émission de 1000 Mds RMB de *Special government bonds* et de 3750 Mds RMB de *special purpose bonds* en 2020) ; le niveau d'endettement des ménages était de 72,5%, en hausse de 7,4 points de pourcentage par rapport à fin 2019 (principalement tiré par les prêts inclusifs aux commerçants individuels, alors que la croissance des prêts immobiliers et des crédits de consommation ralentit pendant l'épidémie). Cependant, le ratio de levier macroéconomique devrait progressivement retrouver une trajectoire stable, la croissance trimestrielle du ratio de levier macroéconomique étant passée de 14,0% au T1 à -1,6% au T4 2020.

- Diverses institutions financières à haut risque ont été traitées de manière ordonnée. La résolution de *Baoshang Bank* a été réalisée conformément à la loi, en veillant à la protection des droits et intérêts des déposants et des clients, en marquant une rupture avec la pratique traditionnelle de promesse de garantie implicite en capital (*rigid redemption 刚性兑付*) et renforçant la discipline de marché. La restructuration financière et l'injection de capital par *Jinzhou Bank* ont été achevées et les activités d'exploitation sont en bonne voie, selon les autorités.

- Les risques de crédit dans des domaines clés ont été progressivement résolus. La surveillance des émissions et des transactions obligataires a été renforcée. Des projets pour répondre à l'augmentation des prêts non productifs et soutenir les banques ont été formulés activement, en particulier la reconstitution du capital de petites et moyennes banques. Les obligations perpétuelles sont devenues un canal important ayant permis aux banques de renforcer leurs fonds propres de Tier-1. Par ailleurs, le gouvernement chinois a accordé 200 Mds RMB de quota de *special purpose bonds* pour soutenir la reconstitution du capital des petites et moyennes banques dans 20 régions.

- Un système de prévention et d'atténuation des risques financiers a été vigoureusement développé : l'établissement d'un mécanisme de coussin de fonds propres contracyclique, l'introduction de la mesure d'évaluation des banques d'importance systémique, la mise en œuvre de mesures de surveillance des sociétés holding financières, l'amélioration du système d'assurance-dépôts, le renforcement du suivi du capital et de gestion du financement des principaux promoteurs immobiliers et le lancement d'un système de gestion des crédits immobiliers.

Toutefois, la Chine demeure confrontée à une forte pression dans le cadre du contrôle épidémique transfrontalier, d'une reprise économique présentant des déséquilibres, et de l'accentuation des risques financiers : les risques financiers régionaux sont non négligeables, les risques de défaut sur la dette des entreprises augmentent et les petites et moyennes banques présentent des situations financières peu favorables, ce qui impose des exigences plus élevées pour le maintien de la stabilité financière. Dans ce contexte, les autorités insistent sur la nécessité d'inscrire les politiques macrofinancières dans la continuité, la stabilité et la durabilité, en maintenant une politique monétaire stable qui soit flexible, précise, raisonnable et appropriée, en renforçant le dynamisme des acteurs économiques de taille réduite (microentreprises, TPE, petits commerçants individuels), en promouvant l'inclusion financière, la revitalisation rurale, le développement de l'industrie manufacturière, de l'innovation technologique et de la transformation verte.

Retour au sommaire (ici)

Echanges et politique commerciale

Commerce extérieur : chiffres actualisés du commerce bilatéral entre janvier et juillet 2021 : les exportations françaises supérieures à leur niveau de 2019 grâce au dynamisme de l'agroalimentaire et de l'industrie du luxe ainsi qu'une reprise des ventes aéronautiques

(Source : douanes françaises)

- **Les exportations françaises de biens vers la Chine ont fortement augmenté** sur les 7 premiers mois de 2021 par rapport à leur niveau de 2020 (+55,8 % à 13,8 Mds EUR), du fait d'un effet de base important (les exportations avaient baissé de plus de 27 % sur les 7 premiers mois de 2020), ainsi que d'une reprise des ventes aéronautiques à partir d'avril 2021 (2,1 Md EUR vs. 530 MEUR entre avril et juillet 2020), premier poste des exportations françaises.

- **Les exportations françaises sont ainsi supérieures à leur niveau de 2019** (13,8 Mds EUR vs. 12,2 Mds EUR) malgré des ventes du secteur aéronautique qui sont tout de même loin d'avoir retrouvé leur niveau (2,6 Mds EUR vs. 4,5 Mds EUR).

  Hors aéronautique, les exportations sont dynamiques. Dans un contexte où les touristes chinois ne peuvent plus voyager en France, les exportations françaises de produits de luxe[1] ont fortement augmenté par rapport à 2020 (+ 111,0 % en g.a. à 3,6 Mds EUR pour l'ensemble du secteur ; +281,3 % à 1,4 Md EUR pour la maroquinerie) ; les ventes du secteur agricole et agroalimentaire ont également bondi (+36,9 % à 2,3 Mds EUR) grâce aux ventes de vin (+63,8 % à 320 MEUR), de spiritueux (+127,7 % à 400 MEUR) et de viande (+46,7 % à 360 MEUR).

- **Les importations françaises de biens chinois ont continué d'augmenter** : +8,2 % en g.a. à 33,8 Mds EUR du fait des achats de produits informatiques et électroniques (+21,2 % en g.a. à 9,6 Mds EUR ; +14,5 % pour les téléphones ; +18,3 % pour les ordinateurs) et d'équipements électriques et ménagers (+21,8 % à 4,3 Mds USD) qui sont restés importants.

- Les importations de produits **textiles et d'habillement** ont diminué (-41,0 % en g.a. à 4,8 Mds EUR) du fait de la forte baisse des importations de masques.

- Les importations de navires ont fortement crû (790 MEUR vs. 20 MEUR) en lien avec l'achat de porte-conteneurs chinois par CMA-CGM.

- Le déficit commercial français a baissé par rapport à 2020 : -10,6 % à 20,0 Mds EUR.

Echanges de biens entre la France et la Chine de janvier à juillet 2021 :

	Montant (MEUR)	Evolution en g.a.
Echanges totaux	**47 659**	**+18,7 %**
Exportations françaises	**13 806**	**+55,8 %**
Matériel de transport	*2 753*	*+145,2 %*

[1] *Boissons, parfums, cosmétiques, cuir, bagagerie, bijouterie, joaillerie et objets d'art*

Agricole et agroalimentaire	*2 285*	*+36,9 %*
Chimie, parfums, cosmétiques	*1 992*	*+30,3 %*
Importations françaises	**33 853**	**+8,2 %**
Informatique, électronique	*9 582*	*+21,2 %*
Textile, habillement, chaussures	*4 759*	*-41,0 %*
Equip. électriques et ménagers	*4 256*	*+21,8 %*
Balance commerciale	**-20,0 Mds EUR**	**Baisse du déficit de 10,6 % (-2,4 Mds EUR)**

[1]

Boissons, parfums, cosmétiques, cuir, bagagerie, bijouterie, joaillerie et objets d'art

CPTPP : la Chine demande formellement à rejoindre l'accord commercial

La Chine a formellement demandé à adhérer au *Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership* (CPTPP) par le biais d'une lettre de Wang Wentao, ministre chinois du Commerce, adressée à son homologue néo-zélandais Damien O'Conor (la Nouvelle-Zélande est l'Etat membre dépositaire du texte de l'accord).

L'intention de la Chine rejoindre le CPTPP avait pour la première fois été annoncée en novembre dernier par le président Xi Jinping lors du sommet de l'APEC (voir brèves de la semaine du 23 novembre 2020).

Le CPTPP comprend actuellement 11 pays signataires : Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam.

Le *Trans-Pacific Partnership* (TPP) avait été renommé CPTPP après le retrait en 2017 des Etats-Unis, pourtant à l'origine de l'accord afin de contrer la puissance régionale de la Chine.

Investissements sortants : la RDC revendique une révision des contrats miniers avec la Chine

Félix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo (RDC), a récemment demandé une révision des contrats miniers de cobalt et de cuivre signés entre la RDC et la Chine par son prédécesseur, Joseph Kabila, estimant que ces contrats sont « inéquitables », l'Etat congolais ne détenant qu'entre 10 % et 20 % des actions des projets signés, par l'intermédiaire d'entreprises publiques comme la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines).
Dans le cas du projet Sicomines (exploitation d'une mine de cuivre et de cobalt), la Chine s'était engagée en 2008 à financer des projets d'infrastructures à hauteur de 6 Mds USD en échange de l'exploitation de la mine. La joint-venture est formée entre Gécamines (32%) et un consortium d'entreprises chinoises (68%) dirigé par Sinohydro et China Railway Engineering Corporation. Le contrat a une durée de 25 ans.

Egalement sous la révision actuelle est Le projet Tenke Tungurume Mining (TFM) est également en train d'être revue. Cette mine de cobalt et de cuivre est majoritairement détenue par China Molybdenum ; Gécamines détient 20% des actions. China Molybedenum a récemment annoncé un nouvel investissement de 2,5 Mds USD dans le but de doubler la production, ce qui a probablement motivé le gouvernement congolais à revendiquer une plus grande part de ses mines.

L'augmentation du prix de cobalt, d'environ 30 000 USD la tonne début 2021, à plus de 50 000 USD par tonne aujourd'hui, stimulée par la demande de véhicules électriques en Europe, en Chine et aux Etats-Unis, pourrait également être une motivation derrière la demande de la révision des contrats.

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères considère que la coopération entre la Chine et la RDC dans le cadre du programme « infrastructures et minéraux » est « un modèle de coopération pratique entre les deux pays ». Depuis une dizaine d'années, cette coopération aurait « non seulement encouragé vigoureusement le développement de l'industrie minière, augmenté les recettes fiscales et créé davantage d'emplois en RDC », mais aurait également « permis des investissements dans des projets d'infrastructure tels que des routes, des hôpitaux et des centrales hydroélectriques en RDC ».

Par ailleurs, Théo Kasi, gouverneur de la province du Sud-Kivu de la RDC, a récemment suspendu les activités des six petites entreprises chinoises de mine dans la province car celles-ci n'ont pas enregistré leurs activités à temps : BM Global Business, Congo Blueant Minerals, Orientale Ressource Congo, Yellow Water Ressources, New Continent Mineral, Groupe Cristal. Wu Peng, directeur-général en charge des Affaires africaines du ministère chinois des Affaires étrangères, a exprimé le soutien du gouvernement chinois pour cette décision par un tweet « *We support the DRC in cracking down on illegal economic activities in accordance with the law…We'll never alllow Chinese companies in Africa to violate local laws and regulations*».

Relation Chine-UE : l'UE suspendrait des droits de douane prévus sur certaines importations d'aluminium chinois

Selon l'association industrielle European Aluminium, l'Union européenne, qui devait initialement imposer des droits de douane additionnels allant de 14 % à 25 % sur certaines importations d'aluminium chinois à partir du 11 octobre, suspendrait finalement ces droits de douane pour une période de neuf mois à la suite des plaintes déposées par deux utilisateurs d'aluminium et un importateur.
En avril 2021, la Commission européenne avait déjà imposé des droits de douane provisoires allant de 19,3 % à 46,7 % sur les importations de produits laminés plats en aluminium en provenance de Chine, à la suite d'une enquête antidumping lancée en août 2020 (voir les brèves de la semaine du 12 avril 2021).

Gerd Goetz, directeur d'European Aluminium a exprimé son mécontentement par rapport à cette suspension: «*How can European industries trust in the urgently needed trade enforcement measures when the flood gates for high-carbon, dumped Chinese products stay so willingly open?* », a déclaré Gerd Goetz, directeur de l'association.

Selon la Commission européenne, l'enquête est toujours en cours ; la demande de suspension et examinée en consultation avec les Etats membres de l'UE.

En 2019, l'UE avait importé près de 350 000 tonnes de produit concerné en provenance de la Chine, soit 13 % des importations mondiales.

Relation Chine-US : les Etats-Unis envisageraient une nouvelle enquête Section 301 sur les subventions industrielles chinoises

La presse (Politico, Financial Times, Bloomberg) relaie ces derniers jours que l'USTR examinerait la possibilité de lancer une nouvelle enquête au titre de la section 301 du *Trade Act* de 1974 concernant les impacts économiques des subventions chinoises. Cette enquête ouvrirait la possibilité de réviser les droits additionnels actuellement en place à l'encontre de la Chine, y compris en mettant en place une nouvelle tranche de tarifs. Pour mémoire, la section 301 constitue le cadre légal ayant fondé l'imposition en 2018 par l'administration Trump de droits de douanes additionnels (toujours en vigueur) sur un total d'environ 370 Mds USD d'importations de biens chinois.

Cette information relayée par la presse – qui n'a pas été confirmée à ce stade par l'administration américaine – peut être perçue comme un premier signe d'avancée de la revue actuellement menée par l'USTR sur la politique commerciale des Etats-Unis à l'égard de la Chine. Elle intervient alors qu'aucun calendrier n'a été communiqué quant à la publication des conclusions de cette revue et que plusieurs groupes entreprises (dont l'*US Chamber*) ont à l'inverse récemment appelé (août 2021) à une reprise des discussions commerciales entre les deux Etats, considérant que les droits additionnels en vigueur contre la Chine constituent un frein à l'économie américaine.

Le nouvel ambassadeur chinois aux Etats-Unis, Qin Gang, a partiellement réagi ce mardi 14 septembre aux rumeurs d'une possible nouvelle enquête au titre de la section 301 en déclarant que les mesures américaines avaient jusqu'ici été inefficaces, renvoyant aux volontés de levée des tarifs exprimées par le milieu américain des affaires. Selon lui, les difficultés commerciales entre les Etats-Unis et la Chine sont entièrement dues aux Etats-Unis, la Chine ayant pour sa part respecté ses engagements au titre de l'accord « phase 1 », malgré le contexte de crise sanitaire.

Si les importations chinoises en provenance des Etats-Unis ont largement augmenté depuis la signature de cet accord (au premier semestre 2021 elles ont bondi de 56 % à 88 Mds USD), elles n'ont pas atteint les objectifs fixés en janvier 2020 : selon le Peterson Institute for International Economics, les exportations américaines vers la Chine en 2020 ne correspondaient qu'à 59 % des niveaux conclus dans *Phase One* et 64% pour les mois de janvier à juillet 2021.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a réagi en déclarant le 13 septembre que le développement des relations commerciales et de la coopération entre la Chine et les Etats-Unis devait se faire dans un esprit de bénéfice mutuel, tout en estimant que « les politiques commerciales mises en œuvre par l'administration Trump n'ont fini que par nuire à ses propres intérêts ».

De son côté, l'ancien USTR Robert Lighthizer a co-signé le 9 septembre avec J. Vance (candidat républicain au Sénat) une tribune (ci-jointe) appelant l'administration Biden à conserver les droits de douanes additionnels mis en place par la précédente administration, voire à les augmenter.
-rédigée par le SER de Washington

Relation Chine-US : l'AmCham publie son dernier sondage des membres

La Chambre de commerce américaine en Chine (AmCham) a récemment publié un sondage de ses membres effectué fin août 2021 ; 125 entreprises ont répondu (avec une représentation significative de l'agriculture, de la santé et des autres industries de service).

Selon les entreprises sondées, les gouvernements américain et chinois devraient avoir comme priorités d'ici la fin de 2021 : ***(i)*** le rétablissement des services de visas réguliers et des canaux permettant aux dirigeants d'entreprise et aux personnes à leur charge de voyager (62 %) ; ***(ii)*** le rétablissement de la confiance par le biais d'une communication régulière intergouvernementale qui donne la priorité à des résultats et à des actions concrètes (54%) ; ***(iii)*** la suppression des droits de douane additionnels bilatéraux (47%).

Pour 78 % des entreprises interrogées, les droits de douane additionnels bilatéraux ont un impact sur leurs activités en Chine (pour 22 % il n'y aurait aucun impact). Dans le cadre de l'enquête sur le climat des affaires en Chine menée en novembre et décembre 2020, près de 43 % des entreprises alors interrogées avaient déclaré que les tarifs bilatéraux n'avaient pas d'impact sur leurs activités en Chine. L'impact principal des tarifs bilatéraux est ressenti à travers : ***(i)*** l'augmentation des coûts associés à la fabrication des produits (14%) ; ***(ii)*** La perte d'activité au profit des concurrents (12%) ; ***(iii)*** la baisse de la demande pour leurs produits (12%).

Concernant l'impact de la mise en œuvre de l'accord « phase 1 », 65 % estiment que l'accord est en train de stabiliser la relation bilatérale ; 52% indiquent que l'accord est en train de créer un environnement d'affaires plus prévisible.

Le 5 août, une trentaine d'associations industrielles américaines (agriculture, semi-conducteurs, santé, etc.) ont conjointement signé une lettre publique adressée à Janet Yellen, Secrétaire du Trésor, et Katherine Tai, représentante américaine au Commerce, appelant à une reprise des discussions commerciales entre les deux Etats, considérant que les droits additionnels en vigueur contre la Chine constituent un frein à l'économie américaine.

Relations Chine-US : extension de l'exclusion des droits de douane sur certains produits américains annoncée par la Chine

La commission tarifaire du Conseil des Affaires de l'Etat a annoncé, le 16 septembre, l'extension de l'exclusion des droits de douane sur 81 catégories des biens importées des Etats-Unis jusqu'au 16 avril 2022. Des lubrifiants, certaines catégories de bois, des lasers, et des pièces détachées et accessoires pour pilote automatique se trouvent parmi cette fournée des produits.

Les droits de douane additionnels avaient été annoncés pour ces produits américains en réponse aux tarifs imposés par le gouvernement américain sur les exportations chinoises vers les Etats-Unis selon la Section 301.

Relations Chine-US : annulation des exportations américaines de soja vers la Chine en raison d'Ida

Le département américain de l'Agriculture (USDA) a confirmé, le 15 septembre, qu'en raison des forts dégâts causés par l'ouragan Ida, les exportateurs privés américains ont annulé 132 000 tonnes de commandes de soja pour les ventes à l'exportation vers la Chine pour 2021-2022.

Selon Reuters, les importateurs privés chinois se sont tournés vers le Brésil pour de nouveaux approvisionnements. Les importateurs mondiaux craignent cependant que des retards dans les commandes en

provenance des États-Unis se poursuivent pendant la haute saison des exportations américaines entre octobre et décembre.

Entre octobre 2020 et juillet 2021, les Etats-Unis ont exporté un volume total de 30,4 millions de tonnes de soja vers la Chine (en forte augmentation contre 12,7 millions de tonnes pour la même période de l'année précédente, selon les chiffres de l'USDA).

Retour au sommaire (ici)

Industrie et numérique

Reprise en main du numérique : le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) somme les écosystèmes fermés de s'ouvrir

Le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) a ordonné à plusieurs entreprises du numérique de cesser de bloquer l'accès *via* des liens à leurs plateformes respectives, pratique qui crée de fait des écosystèmes fermés. Des sanctions sont prévues en cas de non-conformité. A la suite de cette réunion avec plusieurs entreprises du numérique, dont ByteDance, Baidu, Huawei, Xiaomi, et NetEase, Tencent et Alibaba se sont engagés à ouvrir leurs écosystèmes.

Cette volonté de mettre fin au manque d'interopérabilité entre les plateformes s'était déjà manifestée en juillet, lorsque le MIIT avait sommé Alibaba et Tencent de débloquer les liens externes, les deux géants du numérique songeant alors à ouvrir mutuellement leurs services. Le MIIT avait alors promu une campagne de six mois pour nettoyer les activités en ligne, et demandé à 25 entreprises dont Alibaba, Tencent et ByteDance de mener des enquêtes internes et rectifier certains problèmes.

Cette injonction à rendre les plateformes numériques plus interopérables s'inscrit dans le cadre plus large de la reprise en main du secteur numérique, qui vise à mettre en œuvre le « développement sain de l'économie de plateforme ». La volonté de renforcer la protection des travailleurs des plateformes a par ailleurs été réaffirmée cette semaine, les organes régulateurs ayant convoqué plusieurs entreprises des plateformes (dont Alibaba, Tencent, Meituan et Didi Chuxing) à ce sujet. La pratique de blocage de liens entre les plateformes, très répandue, avait également été dénoncée par des entreprises comme ByteDance, qui avait tenté d'attaquer Tencent en justice en février dernier, l'accusant de comportement monopolistique.

Economie numérique : le contrôle des contenus en ligne se poursuit, tandis qu'est promu le concept d'une « civilisation du cyberespace » (网络文明)

Le 15 septembre, l'administration chinoise du Cyberespace (CAC) a annoncé que les entreprises des plateformes sont considérées comme responsables de tous les contenus générés sur leurs plateformes, dans la continuité d'autres réglementations plaçant une responsabilité de régulation des plateformes sur les entreprises. A ce titre, elles doivent établir des règles de régulation du contenu, renforcer la gestion des comptes sur les réseaux sociaux et accorder une protection plus stricte à l'égard des mineurs. La CAC appelle également à contrôler la qualité des contenus pour répandre « l'énergie positive ».

Dans le même temps, le Comité central du Parti et le Conseil des Affaires d'Etat ont publié conjointement un avis promouvant la construction d'une « civilisation du cyberespace » (网络文明). Appelant à promouvoir les valeurs fondamentales du socialisme, ainsi qu'un fonctionnement « civilisé » de l'internet, cet avis préconise aussi le renforcement du contrôle du contenu en ligne. Tous les niveaux de l'administration se doivent ainsi de renforcer leur gouvernance dans l'environnement du cyberespace, la responsabilité des plateformes dans le contrôle des contenus y étant également affirmée. Un mécanisme de « démystification des rumeurs » sera notamment mis en place. Une application déclinable sous forme de mini-programmes (WeChat ou Alipay), développée par la CAC en août 2020, proposait un service similaire : elle permet de vérifier les rumeurs circulant en ligne, mais aussi d'y rapporter des rumeurs jugées fausses.

Automobiles : le MIIT encourage la consolidation de l'industrie des véhicules à énergie nouvelle (VEN)

Le 13 septembre, le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'information, Xiao Yaqing, a encouragé la consolidation de l'industrie des véhicules à énergie nouvelle (VEN), notamment à travers davantage d'opérations de fusion-acquisitions.

Selon le MIIT, malgré des ventes en hausse, la croissance de la demande de VEN reste inférieure à celle des capacités de production. En 2020, la capacité totale de production de VEN aurait ainsi atteint 26,7 M unités, pour des ventes s'élevant à 1,4 M – soit un taux d'utilisation des capacités d'environ 5%. Cette inadéquation de l'offre et de la demande, doublée d'un nombre d'acteurs jugé trop grand (300 sur les véhicules électriques) et donc pour certains maintenus artificiellement viables, s'explique en partie par le montant élevé des subventions accordées au niveau national au secteur des VEN (5,1 Mds USD sur la période 2015-2020, selon les données du MIIT).

Les propos du Ministre Xiao Yaqing pourraient augurer de mesures à venir. Selon Bloomberg, des mesures pourraient en effet être prises pour réduire les surcapacités dans le secteur, en concentrant les ressources au sein de hubs de production, ou encore en conditionnant le lancement de nouveaux projets de production à un taux minimum d'utilisation des capacités de production.

Télécommunications : fermeture d'un centre de recherche d'Ericsson à Nankin

Ericsson a annoncé fermer l'un de ses cinq centres de recherches en Chine. Créé en 2011, le centre de recherche à Nankin fermera, tandis qu'Ericsson continuera d'opérer ses quatre autres centres de recherche, à Pékin, Shanghai, Canton et Chengdu.

En juillet, Ericsson avait annoncé une forte diminution de son CA (près de 60% en g.a.). Sur l'ensemble des appels d'offres considérés en juillet pour des contrats portants sur 480 397 stations de base 5G en 700 MHz, Ericsson s'est vu attribuer environ 2% des contrats, et Nokia 4% (*voir Brèves du SER de Pékin du 19 juillet 2021*). Début août, Ericsson s'est vu attribuer 3% des contrats d'un appel d'offre de China Unicom et China Telecom (aucun contrat pour Nokia). En novembre 2020, l'ambassadeur de l'UE en Chine, Nicolas Chapuis, avait déjà dénoncé des conditions de concurrence déloyales du marché chinois des télécommunications dans le cadre du déploiement de la 5G, appelant à la poursuite des efforts européens en vue d'obtenir un accès significatif aux marchés des infrastructures (et des services) 5G en Chine.

Retour au sommaire (ici)

Développement durable, énergie et transports

Climat : la Chine resserre encore le contrôle sur les projets à forte consommation d'énergie, transférant la responsabilité de l'approbation des plus gros projets des autorités locales à la NDRC

La Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) a annoncé cette semaine un plan pour l'amélioration du « contrôle dual » de la consommation nationale d'énergie (à savoir à la fois la consommation d'énergie totale et l'intensité énergétique de l'économie).

Le plan prévoit notamment que l'approbation des projets les plus consommateurs d'énergie (> 50 000 tonnes d'équivalent charbon par an) devront être approuvés à l'échelle nationale par la NDRC et non plus par les gouvernements provinciaux ou locaux qui avaient hérité de cette compétence en 2016. Ceci avait conduit à une augmentation notable du nombre de nouvelles centrales à charbon approuvées et autres projets fortement émissifs, dans un contexte où les provinces priorisent parfois le développement de leur économie aux objectifs nationaux de contrôle de la consommation d'énergie. En outre, le document demande à toutes les provinces de faire l'inventaire des projets hautement émissifs et consommateurs d'énergie (dits *lianggao* 两高 pour « deux hauts ») déjà opérationnels, en cours de construction et au stade de développement.

Ces mesures interviennent dans un contexte où le gouvernement chinois mène depuis quelques mois une campagne de lutte contre les projets «*lianggao* ». Cependant, la mention faite dans le document que « des quotas de consommation d'énergie seront réservés au niveau national » laisse penser que certains projets intensifs en énergie pourraient encore bénéficier d'une approbation. Lors de sa visite en début de semaine à l'usine de Yulin, une unité gigantesque de transformation du charbon en produits chimiques, le président Xi Jinping déclarait d'ailleurs que l'industrie chimique du charbon avait un « potentiel énorme et un avenir prometteur ».

Environnement : publication de nouvelles lignes directrices sur les mécanismes de compensation écologique, prévoyant l'inclusion des certificats de réduction d'émission carbone à l'ETS national

Le Comité central du Parti et le Conseil des Affaires de l'Etat ont publié le 12 septembre un avis concernant la réforme du système national de compensation écologique. Celui-ci consiste en l'utilisation de paiements de transfert et/ou de transactions de marché pour dédommager les entités responsables de la protection des rivières, des forêts naturelles, des zones humides, etc.

Selon l'avis, les gouvernements locaux verront une augmentation du soutien financier de la part de Pékin sous la forme de paiements de transfert afin de stimuler les dépenses locales en faveur de la protection écologique. Notamment, les localités situées le long de mêmes plans d'eau sont encouragées à explorer des systèmes de compensation réciproque pour les efforts déployés en faveur de la protection de l'eau.

L'avis fait également mention de la nécessité de recourir à des mécanismes de marché : encouragement à procéder à des échanges interrégionaux de droits d'utilisation de l'eau ; mise en place du système d'échanges de permis d'émission de polluants ; accélération du développement du marché national des droits d'utilisation de l'énergie et du marché carbone ; intégration des projets volontaires de réduction des gaz à effet de serre au marché national du carbone pour les secteurs de la foresterie, des énergies renouvelables. Ce dernier point est particulièrement suivi par les traders et les acteurs dont les projets sont qualifiés pour la délivrance de crédits

certifiés de réduction d'émissions (en anglais : *Chinese Certified Emission Reduction*, CCER), suspendue en 2017. La date de redémarrage du processus de délivrance des CCER et d'approbation des nouveaux projets n'est à ce jour pas connue. Pour mémoire, le règlement du marché national du carbone lancé en juillet dernier prévoit que les entreprises peuvent utiliser des CCER pour compenser jusqu'à 5% de leur volume d'émissions.

Enfin, l'avis évoque le développement de contrats à terme sur les émissions de carbone (*carbon futures)*, qui, une fois intégrés sur la plateforme nationale d'échanges de droits d'émission, pourraient permettre d'augmenter la liquidité du marché, actuellement très faible.

Energie : fusion annoncée de plusieurs groupes d'équipementiers électriques

Le Conseil des Affaires de l'Etat a approuvé le 14 septembre un plan de restructuration du secteur des équipementiers électriques. Il est prévu que soit créée une nouvelle entreprise d'Etat (SOE), résultant de la fusion de China XD Group (SOE d'ingénierie électrique) et de six filiales de State Grid, le principal gestionnaire de réseau, transporteur et distributeur d'électricité en Chine et premier dans le monde. La nouvelle entité ainsi constituée serait baptisée China Power Equipment Group, aux actifs dépassant les 100 Mds RMB (13 Mds EUR).

Pour mémoire, la diminution de la taille de State Grid fait partie d'une stratégie de longue date du gouvernement chinois pour limiter son influence et augmenter l'efficacité du groupe qui s'est diversifié dans de très nombreuses activités. L'an dernier, State Grid avait déjà dû se séparer de sa filière immobilière. En dissociant cette fois la branche de l'équipement électrique, Pékin espère rétablir une concurrence juste et équitable pour les fabricants du secteur.

Economie Circulaire : appel à commentaires pour un projet d'amendement de la loi sur la promotion de l'économie circulaire

Faisant suite à la publication du plan quinquennal sur l'économie circulaire au mois de juillet dernier, la NDRC a lancé un appel à commentaires pour un projet d'amendement de la loi de promotion de l'économie circulaire. Le champ de cet appel à commentaires est assez large puisqu'il porte notamment sur : la définition et les caractéristiques de l'économie circulaire, la comparaison à l'international des différents cadres juridiques applicables à l'économie circulaire, les difficultés d'application de la loi en vigueur et les domaines qui doivent être davantage réglementés (sont notamment évoqués : le domaine « *clean tech* », l'eau, les déchets ménagers et industriels).

En parallèle, le MIIT (Ministry of Industry and Information Technology) a publié en août un appel à commentaires sur un inventaire des technologies, équipements et méthodes qui permettent d'améliorer la réutilisation globale des déchets solides.

De ces différents documents ressort notamment la volonté d'améliorer le recyclage et le traitement des « *clean tech* », notamment les panneaux photovoltaïques, les pâles d'éoliennes ou encore les batteries de véhicules électriques.

Climat : le *think tank* officiel chinois de concertation internationale sur l'environnement plaide pour une montée en puissance du marché carbone chinois

Le *China Council for International Cooperation on Environment and Development* (CCICED) est une instance de concertation internationale du gouvernement chinois, placée directement sous l'autorité du Vice-Premier ministre M. HAN Zheng. Il est composé de personnalités politiques et d'experts qualifiés chinois et étrangers avec pour mission de conseiller le gouvernement sur la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans les politiques publiques.

Le rapport publié à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue du 7 au 10 septembre se concentre sans surprise sur les différents moyens à mettre en œuvre pour atteindre les engagements climatiques chinois. Le rapport insiste sur la nécessité de mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles avec les objectifs climatiques, rappelant le projet de plan « 1+N » qui devrait détailler dans « N » secteurs les stratégies de décarbonation. Il admet les difficultés que vont rencontrer les provinces dont l'économie repose particulièrement sur des industries fortement émettrices, dont le charbon. Un long développement est consacré au mécanisme de prix du carbone, qui comporte notamment une recommandation à passer à un système de « *cap and trade* », c'est-à-dire à un marché carbone qui fixe un plafond maximum d'émissions, à l'instar du marché européen.

Enfin, le CCICED souligne la nécessité d'atteindre le pic d'émissions le plus tôt possible (alors que les objectifs officiels chinois ont planifié une atteinte du pic d'émission « avant 2030 »).

Environnement : Publication du plan d'action pour le contrôle de la pollution plastique

La commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), conjointement avec le ministère de l'écologie et de l'environnement, vient de publier un plan quinquennal sectoriel consacré au contrôle de la pollution plastique. L'objectif est d'atteindre un « contrôle efficace » des pollutions plastiques d'ici 2025. Pour ce faire, le plan prévoit une réduction de l'utilisation des sacs plastiques ainsi qu'une conception plus écologique, une amélioration du système de collecte et de recyclage des déchets plastiques, un renforcement du nettoyage des déchets plastiques (notamment dans les lacs, rivières et mers) et amélioration de l'élimination des déchets plastiques.

Transport aérien : HNA accueille de nouveaux investisseurs stratégiques pour Hainan Airlines et ses activités aéroportuaires

Le groupe privé HNA, passé sous le contrôle de la province de Hainan l'an dernier, a été mis en liquidation fin janvier, ne pouvant plus faire face à ses dettes colossales (Voir Brèves du SER de Pékin, *semaine du 1er février*). Après de vastes opérations de restructuration de la dette (voir Brève du SER, *semaine du 8 mars*), le groupe HNA a déclaré en juin 2021 que 67 400 créanciers réclamaient un total de 1 200 Mds RMB (187 Mds USD) de créances, montant sur lequel le conglomérat acceptait alors d'approuver 406 Mds RMB (63 Mds USD). La compagnie Juneyao (basée à Shanghai) et le groupe Fosun, se sont publiquement prononcés comme candidats potentiels au rachat de Hainan Airlines, société phare du groupe HNA et longtemps considérée comme 4ème compagnie chinoises après les trois grandes compagnies d'Etat (Air China, China Eastern, China Southern). Les propositions d'investissements oscillaient entre l'ordre de 3 à 5 Mds USD (Voir Brèves du SER de Pékin, *semaine du 24 mai*). Le

12 septembre, c'est finalement le conglomérat privé Liaoning Fangda qui est annoncé comme le nouvel actionnaire principal de la compagnie Hainan Airlines. Le montant de la transaction n'est pas connu.

Le groupe Liaoning Fangda, fondé en 2000, spécialisé dans les secteurs du carbone, de l'acier et de la pharmacie. Son président est M. FANG Wei, rang n°680 au classement 2021 Forbes des milliardaires sur le plan mondial, avec une fortune personnelle estimée à 5,3 Mds USD. Fin juin 2021, Liaoning Fangda informait disposer de 150,56 Mds RMB d'actifs (20 Md EUR), avec un passif de 84,45 Mds RMB (11 Mds EUR), et 66,11 Mds RMB (8,7 Mds EUR) en capitaux propres. Le groupe n'a cependant aucune activité connue dans le secteur aérien jusqu'à présent.

S'agissant des activités aéroportuaires de HNA, elles restent dans le giron de la province d'origine du groupe ; c'est le fonds public Hainan Development Holdings Co qui les acquiert, ce qui devrait fournir quelques garanties, notamment à l'aéroport de Sanya – Phoenix, en faillite en mars (Voir Brèves du SER de Pékin, *semaine du 1er mars*). Toutefois, les risques de faillite pour Hainan Airlines et autres entreprises dans le giron de HNA demeurent, si les résultats financiers ne répondent pas aux exigences réglementaires de remboursement des créanciers.

Aéronautique et ferroviaire : directives conjointes du ministère des transports (MoT) et du ministère de la science et de la technologie (MoST) pour le développement de nouveaux avions commerciaux et trains à grande vitesse

Ces directives publiées le 13 septembre plantent à l'horizon 2025, année butoir du 14ème plan quinquennal, l'objectif d'accentuer les ressources et investissements en R&D dans un certain nombre de technologies clefs, telles que les systèmes propulsifs et de contrôle des trains et des avions, les outils de communication et de navigation, ou encore les outils pour assurer des missions de sauvetage d'urgence (EMS). D'ici à 2035, le MoT et le MoST font le vœu que les capacités d'innovation et de R&D en matière de transports, ainsi que leurs applications industrielles, permettront d'accroître davantage l'autonomie technologique de la Chine vis-à-vis des fournisseurs étrangers. Les deux ministères soulignent que cette montée en gamme doit également s'accompagner d'une croissance des compétences en matière normative et réglementaire, notamment en matière de certification de navigabilité.

Ces annonces interviennent un contexte où l'Administration de l'Aviation Civile de de Chine (CAAC) et COMAC poursuivent justement intensivement les travaux de certification de l'avion monocouloir C919, en développement depuis 2012 et futur concurrent des gammes A320 d'Airbus et 737 de Boeing. L'objectif pour la Chine reste de finaliser la certification du C919 avant la fin d'année (Voir Brèves du SER, *semaine du 30 août*). Le 10 septembre, un vice-administrateur de la CAAC a visité la chaine d'assemblage de COMAC à Shanghai, où les travaux d'assemblage du premier appareil sont en cours, pour garantir livraison à la nouvelle compagnie OTT, filiale de China Eastern, client de lancement de l'appareil. En outre, en matière d'innovation pour le transport terrestre, CRRC a révélé en juillet dernier à Qingdao son projet de premier train à suspension magnétique ou maglev (*magnetic levitation*), en développement depuis 2016, dont l'entrée sur le marché serait envisagée pour 2027 (voir Brèves du SER de Pékin, *semaine du 19 juillet*).

Aéroports : des performances au S1 2021 toujours lourdement affectées par la pandémie de COVID-19

Au cours du premier semestre 2021, c'est l'aéroport international de Canton Baiyun CAN qui enregistre le plus grand nombre de passagers (21,5 M), suivi par Shenzhen Bao'An SZX (18,7 M). Pour mémoire, CAN fut le premier

aéroport chinois en matière de fréquentation de passagers en 2020, avec 43,7 M de pax, ce qui le classait de manière insolite au premier rang mondial, ses concurrents internationaux ayant vu leur trafic s'effondrer du fait de la pandémie de COVID-19 (voir Brèves du SER, *Semaine du 25 au 29 janvier*). Pendant le S1 2021, du fait de leur plus grande exposition au trafic international réduit à quasiment néant par les mesures sanitaires chinoises, Pékin Capital PEK et Shanghai Pudong PVG ont connu de forte chutes de fréquentations (respectivement 18,3 M PAX, -52,2% par rapport à la même période de l'an 2019 ; 18,2 M PAX, -63%). Sur les aéroports chinois ayant publié leurs données, le 5ème en volume est Xiamen Gaoqi XMN, qui tombe cependant sous la barre des 10 M de pax (9,6 M au S1 2021). Il est probable que d'autres aéroports comme ceux de Chengdu, Chongqing, Xi'an ou Hangzhou dépassent XMN en nombre de passagers sur cette période.

La situation est meilleure dans le fret aérien, puisqu'une augmentation peut être constatée pour ces cinq principaux aéroports : PVG est le premier aéroport chinois en matière de flux cargo (2,1 Mt, +24 ,4% en glissement annuel), puis viennent CAN (965,6 Kt, +24,7%), SZX (770 Kt, +25,2%), PEK (660,7 Kt, 15,5%) et XMN (162,2 Kt, +27%). Deux aéroports annoncent des bénéfices pendant le premier semestre 2021, Shenzhen SZX (107 M CNY de bénéfice, soit 14 M EUR ; +161,16% par rapport à la même période de l'an dernier) et Xiamen XMN (144 M CNY, soit 18,9 M EUR ; +915,93%), se redressant après un premier semestre 2020 catastrophique. Les grands aéroports internationaux restent dans le rouge : Pékin PEK annonce une perte de 841 M CNY (110,3 M EUR), -13,9% en glissement annuel ; Shanghai PVG - 741 M CNY (97 M EUR, -92%) ; Canton CAN - 410 M CNY (53,8 M, -144%).

Retour au sommaire (ici)

Actualités régionales

Jiangsu : le 14ème plan vise à faire de la province, d'ici 2025, un acteur majeur de l'industrie de la donnée (Big Data)

La province du Jiangsu devra générer 250 milliards de yuans de revenus provenant du secteur du Big Data d'ici 2025, selon son 14e plan quinquennal pour le développement de l'industrie du Big Data, publié récemment. Le plan vise à faire du Jiangsu une zone de soutien pour le calcul avancé et le développement de l'industrie de la donnée. D'ici 2025, le Jiangsu aura construit 255 000 stations de base pour la 5G, avec 700 000 racks standards pour les centres de données. Le Jiangsu devra faire émerger 3 à 5 entreprises domestiques de premier plan dans le domaine du Big Data et 50 sociétés de Big Data mettant l'accent sur les applications sectorielles, et construire un certain nombre de plates-formes de service de données publiques et de plates-formes d'intégration de données multipartites gouvernement-entreprise.

Source : the Paper

La Chine s'apprête à étendre la zone de coopération économique de Qianhai (Shenzhen)

Lundi 6 septembre, en marge d'une visite de la cheffe de l'exécutif hongkongais Carrie Lam à Shenzhen, la Chine a annoncé son intention d'étendre la zone de coopération économique de Qianhai, située à la frontière avec Hongkong, en multipliant sa superficie par sept – 120km² contre 15 km² actuellement – et en approfondissant l'ouverture du secteur financier et la libéralisation des services. Cette annonce intervient un jour après la publication du nouveau plan de développement de la zone de coopération de Hengqin (Zhuhai – Macao).

La zone de Qianhai a été créée en 2009 avec pour objectif de renforcer la coopération entre Shenzhen et Hongkong dans les domaines de la finance et des services en expérimentant localement de nouveaux dispositifs s'inspirant de l'environnement d'affaires de la Région Administrative Spéciale (RAS). La zone accueille aujourd'hui près de 11 500 entreprises à capitaux hongkongais, pour un capital enregistré d'environ 1 280 Mds RMB (197 Mds USD).

Sans s'attarder sur les modalités de mise en œuvre, le nouveau plan prévoit notamment d'encourager les transactions transfrontalières de titres, l'utilisation transfrontalière du RMB et la simplification du système des changes. Au plan industriel, l'IA, les Fintech, les Smart city, l'IoT et les nouveaux matériaux énergétiques figurent parmi les priorités stratégiques de la zone. Ces objectifs s'inscrivent directement dans la lignée des précédents plans, et doivent notamment permettre d'élargir l'accès du marché continental aux entreprises hongkongaises *via* la zone de coopération spéciale de Qianhai.

Le développement de la zone de Qianhai fait partie intégrante du plan d'intégration régionale de la Grande Baie, auxquelles Hongkong et Shenzhen participent en tant que « villes cœurs ». D'après l'agence de presse Xinhua, ce nouveau plan devrait « renforcer de façon considérable la coopération entre le Guangdong, Hongkong et Macao », ainsi que « le sentiment d'appartenance des Hongkongais à la patrie ». Si la coopération mutuellement bénéfique est mise en avant de part et d'autre de la frontière, Pékin n'hésite pas à présenter l'extension de Qianhai comme un plan de « revitalisation » de l'économie de la RAS.

Source

Yunnan : L'approvisionnement électrique mis sous tension par le développement rapide de l'industrie métallurgique.

Selon Caixin, par une circulaire émise le 10 septembre, les autorités de la province du Yunnan ont ordonné aux fonderies d'aluminium et autres industries de transformation des métaux non ferreux locales de plafonner leur production sous le niveau enregistré en août, jusqu'à la fin de l'année 2021. Les producteurs d'aluminium n'avaient opéré qu'à 70,6 % de leur capacité en août.

Cette décision est présentée comme visant à atteindre les objectifs provinciaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation énergétique. Le Yunnan fait partie des neuf provinces désignées en août par la NDRC comme réalisant une consommation énergétique excessive.

La province avait déjà souffert en mai 2021 de coupures électriques liées à la reprise tardive de la saison des pluies, plus de 70 % de sa capacité installée provenant de l'hydroélectricité. La saisonnalité de la production hydroélectrique est pour le moment principalement compensée par l'usage du charbon. Une réduction de 25 % de la consommation énergétique avait été imposée dès le mois de mai pour le secteur de l'aluminium.

Afin de tirer profit de l'hydroélectricité, abondante dans la province, la production d'aluminium électrolytique a été massivement relocalisée vers le Yunnan au cours des dernières années, conformément à la politique provinciale de constitution d'une « China aluminium valley » dans la province. Sur la seule année 2020, la province a produit 2,6 millions de tonnes d'aluminium électrolytique de plus que l'année précédente (+72 %) et 1,4 million de tonnes supplémentaires étaient prévues pour l'année 2021. La consommation électrique des fonderies et de la transformation des métaux non-ferreux a bondi de 62,9 % sur les 4 premiers mois de l'année. Le rôle de l'aluminium, dont les cours à Londres ont atteint récemment un plus haut sur 13 ans, n'est probablement pas non plus étranger à l'explosion des exportations de la province au premier semestre 2021 (+116,8 %, 12,6 Md USD). Les projets en cours doivent porter la production d'aluminium yunnanaise à 8,46 millions de tonnes, ce qui en ferait la première province chinoise en la matière.

Cette évolution met dans tous les cas sous tension l'offre énergétique de la province, principalement destinée aux provinces industrielles de la côte (le Yunnan est la principale province exportatrice d'électricité de Chine et 45 % de son électricité s'est destinée au Guangdong entre 2016 et 2020). Elle met aussi en lumière l'antagonisme des objectifs industriels des deux régions.

Retour au sommaire (ici)

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Place financière : ouverture le 10 septembre du *Wealth Management Connect*

Les régulateurs hongkongais et macanais ont annoncé le 10 septembre l'ouverture du nouveau canal d'investissements transfrontalier *Wealth Management Connect* (WMC) avec le Guangdong. Il permettra aux investisseurs particuliers chinois de 9 villes du Guangdong d'accéder à certains produits financiers éligibles distribués à Hong Kong et à Macao (et réciproquement pour les investisseurs hongkongais et macanais qui se verront ouvrir l'accès à certains produits distribués dans le Guangdong). Un quota annuel de 150 Mds RMB (23,3 Mds USD) est fixé dans chaque sens. HSBC, la BoC, Standard Chartered et Citi ont d'ores et déjà annoncé leur souhait de soumettre leurs demandes à la HKMA au plus vite afin de participer au programme qui devrait être opérationnel d'ici un mois ou deux.

Place financière : annonce de l'ouverture du *Bond Connect Southbound* le 24 septembre

L'autorité monétaire hongkongaise (HKMA) et la PBoC ont annoncé conjointement le 15 septembre l'ouverture du canal *Southbound* (de Chine vers Hong Kong) du *Bond Connect* à partir du 24 septembre. Les modalités précises du *Southbound* n'ont pas encore été détaillées mais un quota sera fixé, contrairement au canal *Northbound* (achats obligataires depuis Hong-Kong en Chine). Le *Bond Connect Nortbound,* lancé en 2017, compte 2 733 investisseurs inscrits et un volume journalier moyen de 4,1 Mds USD.

Commerce extérieur de Hong Kong : les exportations hongkongaises sont en hausse de 26,9% (g.a.) au mois de juillet et les importations de +26,1%

Le commerce extérieur hongkongais a affiché une croissance importante en glissement annuel au mois de juillet (+26,9% pour les exportations à 53,6 Mds USD, +26,1% pour les importations à 58,2 Mds USD), marquant toutefois un léger ralentissement par rapport à juin (-3,1% en glissement mensuel pour les exportations, -1,4% pour les importations). Ces chiffres sont en ligne avec les attentes des analystes (consensus Bloomberg établi à +26,8% pour la croissance des exportations en g.a., +26,9% pour celle des importations). Le déficit commercial hongkongais atteint ainsi 4,5 Mds USD en juillet (après 5,2 Mds en juin).

Sur les 7 premiers mois de l'année, la croissance des exportations hongkongaises atteint 29,5% en glissement annuel (+26,7 % pour les importations).
Par pays, les exportations hongkongaises vers la Chine continentale (premier débouché) augmentent de 26,3% en g.a. au mois de juillet, atteignant 31,5 Mds USD, celles vers les Etats-Unis de 26,1% (3,81 Mds USD) et celles vers de Taiwan de 48,9% (1,5 Mds USD).

Les importations hongkongaises en provenance de Chine continentale (premier fournisseur) augmentent de 25,7% (26,4 Mds USD), celles en provenance de Taiwan de 25,9% (6,4 Mds USD) et celles en provenance de Singapour de 33% (4,3 Mds USD). La France demeure au mois de juillet le premier fournisseur européen de Hong Kong avec des exportations atteignant 769 M USD (+10,1% en g.a).

Mesures de contrôle épidémique : mise en place du programme « *Come2HK* », permettant les non-résidents hongkongais de la province du Guangdong et de Macao de se rendre à Hong Kong sans quarantaine

Depuis le 15 septembre, le programme « *Come2HK* » est mis en place et permet aux non-résidents de Hong Kong (chinois continentaux et les expatriés résidents en Chine ou Macao), qui n'ont séjourné que dans la province du Guangdong ou à Macao au cours des 14 derniers jours, de se rendre à Hong Kong sans quarantaine à l'arrivée. Une quarantaine de 14 jours à leur retour en Chine continentale leur sera en revanche toujours imposée. Un quota journalier de 2 000 personnes a été fixé, il est partagé entre les arrivées à l'accès terrestre de Shenzhen Bay et le pont Hong Kong-Zhuhai-Macao.

Investissements hongkongais en France : le stock d'IDE hongkongais en France s'est contracté légèrement en 2020 à 5,5 Mds EUR (-1,4%)

En 2020, Hong Kong est le 2ème investisseur asiatique en France (5,47 Mds EUR de stock d'investissement, en baisse de 1,4% sur un an) derrière le Japon, mais devant la Chine et Singapour. La France (source Eurostat) a reculé d'une place en 2019, au 5ème rang des pays d'accueil des investissements hongkongais en Europe, derrière les Pays-Bas, le Luxembourg, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Macao

Mesures de contrôle épidémique : réouverture de la frontière pour certains visiteurs étrangers de Hong Kong mais avec une quarantaine

Alors que Macao a interdit l'entrée de tous les étrangers depuis le 24 mars 2020, à partir du 20 septembre, l'entrée sera possible pour certaines catégories d'étrangers vaccinés venant de Hong Kong et qui n'ont séjourné qu'en Chine ou à Hong Kong au cours des 21 derniers jours. Une quarantaine obligatoire de 14 jours et un test PCR négatif de moins de 24h s'appliqueront toujours.

Les étrangers autorisés sont limités à cinq catégories : titulaires d'un titre de séjour ; titulaires d'une autorisation de travail et les membres de sa famille ayant une autorisation de séjour ; les conjoints ou proches des résidents de Macao ; les personnes qui participent à des activités commerciales, universitaires ou professionnelles indispensables ; les étudiants admis dans les établissements d'enseignement supérieur de Macao.

Industrie du jeu : lancement de la consultation publique sur la révision de la loi sur les jeux du 15 septembre au 29 octobre par le gouvernement de Macao, une étape vers le processus d'attribution des licences

Lei Wai Nong, Ministre de l'économie et des finances de Macao, a annoncé le 14 septembre le lancement de la consultation publique concernant la révision de la loi sur les jeux « *Legal Framework for the Operations of Casino Games of Fortune*», afin de fixer le cadre du renouvellement des licences des opérateurs actuels. Les 6 opérateurs devront renouveler leurs licences avant la date d'expiration le 26 juin 2022.

Cette consultation publique aura lieu du 15 septembre au 29 octobre, avec cinq sessions pour que le public puisse commenter. M. Lei a mentionné que la loi révisée visera à maintenir la durabilité socio-économique et assurer une plus grande contribution du secteur du jeu au développement de Macao.

Le projet de loi fixe le nombre de licences, leur durée, les exigences légales pour la surveillance des casinos, le bien-être des employés, le renforcement des mécanismes d'enquête sur les casinos, les promoteurs de jeux et leurs partenaires, la promotion des activités commerciales non liées aux jeux, la responsabilité sociale des entreprises et propose des responsabilités pénales et des sanctions administratives. Il introduit également la présence obligatoire de représentants du gouvernement dans les casinos. Le gouvernement prévoit également d'augmenter les actions avec droit de vote pour les résidents permanents de Macao, ainsi que d'encadrer le transfert et la distribution des bénéfices aux actionnaires. Le projet de loi traitera également du rôle des « *junkets* », sociétés de prêts aux joueurs, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur le secteur VIP dont le poids dans les revenus des casinos a lentement diminué depuis la campagne anti-corruption de la Chine en 2012.

Industrie du jeu : la capitalisation boursière des opérateurs de casinos de Macao a fondu de 18,4 Mds USD le 15 septembre suite à l'annonce de la révision de la loi sur les jeux

Suite à l'annonce de la révision de la loi sur les casinos, les actions des opérateurs *Sands China*, *Wynn Macau*, *MGM China* et *SJM Holdings* ont plongé de respectivement 32,5%, 29%, 27% et 24%, tandis que *Melco International* et *Galaxy Entertainment* perdaient 20% chacun à la bourse de Hong Kong. L'indice *Composite Bloomberg Intelligence Macau Gaming* a chuté de 23%, la pire performance de son histoire. Les inquiétudes portent notamment sur le risque de surveillance accrue de la gestion des casinos par les autorités.

Retour au sommaire (ici)

Taïwan

Industrie: les investissements en FBCF progressent de près de 25% au T2

Selon une étude du MOEA, les fabricants locaux ont investi, au cours du deuxième trimestre, près de 430 Mds TWD (13 Mds EUR), soit une hausse de 24,5% par rapport au T2 2020, dans les immobilisations corporelles telles que les machines et équipements (80,2% du total; +26,8%) et la construction (18,9%; +16,4%). Le MOEA attribue cette progression à l'industrie des semi-conducteurs, à la relocalisation des entreprises taïwanaises sur l'île ainsi qu'à la politique de localisation de l'industrie de l'éolien offshore. L'investissement dans l'industrie des composants électroniques progresse de 32,5% à 285,4 Mds TWD. Il s'établit à 26 Mds TWD dans l'industrie des matériaux chimiques (+34,3%) et à 13,7 Mds TWD (+8,6%) dans les produits informatiques et optiques. Selon le MOEA les ventes des industries manufacturières taïwanaises au T2 2021 ont augmenté de 23,9%, en glissement annuel, à 7 909 Mds TWD (237 Mds EUR) en raison notamment de la forte demande externe d'équipements 5G, de produits informatiques haute performance et de composants électroniques destinés à l'industrie automobile.

Commerce extérieur : 14ème mois consécutif de hausse des exportations en août

Selon les statistiques du ministère des Finances (MOF), les exportations taïwanaises progressent, au mois d'août, de 26,9% à 39,5 Mds USD, soit la 14ème hausse mensuelle consécutive. Sur les huit premiers mois 2021, les exportations taïwanaises s'établissent à 284,4 Mds USD, en hausse de +30,9% en glissement annuel, notamment vers la Chine (120,9 Mds USD, soit +28,9%, y/c Hong Kong), l'ASEAN (45,7 Mds USD, +35,5%), les Etats-Unis (41 Mds USD, +28,3%), l'Europe (24,3 Mds USD, +35%) et le Japon (18,6 Mds USD, +21,7%). Les produits électroniques restent le principal secteur d'exportation de l'île, avec un montant de 108,6 Mds USD, soit une hausse de +29,1% en glissement annuel ; les autres secteurs de l'industrie taïwanaise progressent également, tels que les produits de télécommunication (38,5 Mds USD, +26%), les produits métallurgiques (22,6 Mds USD, +38,6%), les plastiques (19,6 Mds USD, +47,9%) et les machines (18,1 Mds USD, +28,5%). La Chine (y compris Hong Kong) reste la première destination des exportations taïwanaises (42,5% du total). Les importations qui représentent 243,2 Mds USD, augmentent de 32,5% ; celles de produits électroniques (58,3 Mds USD, +32,8%) progressent, tout comme les produits minéraux (34 Mds USD, +46,7%), les machines et équipements (28,2 Mds USD, +38,5%), les produits chimiques (21,7 Mds USD, +24,8%) et les produits métallurgiques (18,8 Mds USD, +43,3%). La Chine (y compris Hong Kong) reste le premier fournisseur de Taïwan (22,1% du total, +31,7%), suivie du Japon (15,1%, +24,2%), des pays d'ASEAN (12,4%, +28%), de l'Europe (12,2%, +32,2%),et des Etats-Unis (10,6%, +22,9%). Au final, l'excédent commercial de Taïwan progresse de 22% et atteint 41,2 Mds USD.

Inflation : hausse de l'indice des prix à la consommation en août

D'après les dernières statistiques de la DGBAS, l'indice des prix à la consommation (CPI), progresse, en glissement annuel, de 2,36% en août. C'est la troisième fois qu'il est supérieur à 2% cette année (2,10% en avril et 2,45% en mai). Cette variation s'explique notamment par la hausse des prix alimentaires de +2,45% en juillet à +3,84% en août : le prix des légumes a connu une augmentation importante de 35,22% en raison des fortes intempéries, ainsi que les viandes (+5,38%), les fruits (+3,6%), les poissons et fruits de mer (+2,84%) et les œufs (+2,53%). Le

prix des « transport et communication » progresse également de 6,51%, en raison principalement de la hausse du prix des « carburants et lubrifiants » (+23,24%) et des frais de transport (+13,10%). Sur les huit premiers mois 2021, l'indice des prix à la consommation augmente de +1,64% avec notamment la hausse du prix des commodités (+1,97%) et des services (+1,33%). L'inflation hors fruits, légumes et énergie (Core CPI) atteint 1,18%. Pour l'année 2021, les autorités taïwanaises anticipent une hausse du CPI de +1,74%.

Commerce bilatéral : le déficit commercial se creuse malgré l'embellie de nos exportations sur les sept premiers mois de l'année

Le commerce de biens entre la France et Taïwan (Douanes) a atteint 3,1 Mds EUR au cours des sept premiers mois de l'année, soit une augmentation de 19,9% par rapport à la même période de 2020. Les exportations françaises progressent de 14,9% pour atteindre 1,1 Mds EUR, notamment en raison de la forte croissance du secteur « Produit de la construction aéronautique et spatiale » (136,8 M EUR, contre 9,5 M EUR sur les sept premiers mois 2020). Hors aéronautiques, nos exportations augmentent de 1,5%. Parmi les autres produits les plus demandés, les composants et cartes électroniques, 1er poste d'exportation hors aéronefs, s'établissent à 100,6 M EUR (-26,4%), suivis des produits chimiques divers (95,1 M EUR; -14,1%), des produits pharmaceutiques (82,3 M EUR, -5,4%), des boissons (81,3 M EUR, +22,3%), des cuirs, bagages et chaussures (70,2 M EUR, +37,1%) et des parfums, cosmétiques et produits d'entretien (68,4 M EUR, +24,2%). Les importations en provenance de Taïwan augmentent de façon plus marquée pour atteindre 2,0 Mds EUR (+22,8%) en raison de la forte demande de composants et de cartes électroniques (491 M EUR, +25,7%), d'ordinateurs et d'équipements périphériques (255 M EUR, +22,2%) mais également de cycles et motocycles (192 M EUR, +18,1%). Au final, notre déficit commercial progresse de 33,4% à 935 M EUR.

Soutien à la consommation : le gouvernement débloque 120 Md TWD de bons d'achat pour les ménages

A partir du 8 octobre prochain, les Taiwanais, ainsi que les ressortissants étrangers titulaires d'un titre de résident permanent, bénéficieront de bons d'achats d'une valeur de 5 000 TWD (150 EUR), valables jusqu'au 30 avril 2022. Ces coupons pourront être réservés dès le 22 septembre sous forme électronique, ou sous une forme papier à partir du 25/09. Cette mesure, pour relancer la consommation, bénéficie d'un budget de 120,7 Md TWD (3,6 Md EUR) et pourrait apporter une valeur ajoutée de l'ordre de 200 Mds TWD à l'économie. Les derniers coupons délivrés remontent à l'été 2020, mais pour un budget total nettement inférieur, de l'ordre de 50 Mds TWD.

Wistron : nouveau projet d'investissement à Taïwan

Le MOEA vient d'annoncer 5 nouveaux investissements industriels d'un montant total de 14 Mds TWD (420 M EUR) dont celui de l'ODM taiwanais Wistron à Hsinchu sur l'*International AI Smart Park* d'un montant de 4,6 Mds TWD (138 M EUR). Plusieurs milliers d'emplois devraient ainsi être créés. Ancienne spin-off d'ACER, Wistron est un des grands acteurs mondiaux de l'industrie électronique (12 sites de production, 10 centre de R&D et 14 centres de services clients). Il produit des ordinateurs portables, des serveurs, des consoles de jeu,…Il bénéficie de la forte demande mondiale en produits électroniques dans les secteurs de la 5G, de l'IA et de l'Internet des

Objets (IOT). Le groupe a enregistré une hausse de son CA en août à 70 Mds TWD (+ 4% par rapport à juillet) mais sur les 8 premiers mois il atteint 516 Mds TWD en baisse de 5% par rapport à la même période en 2020.

Retour au sommaire (ici)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Antoine Moisson, François Lemal, Camille Paillard, Dominique Grass, Li Wei, Florian Surre, Odile Huang, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang, Thomas Carré, Orhan Chiali, Alain Berder

Revu par : Axel Demenet

Pour s'abonner : camille.paillard@dgtresor.gouv.fr